



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Direction régionale des affaires culturelles
Conservation régionale des monuments historiques

Ancienne conserverie Alexis Le Gall

Adresse : rue de la Grandière et impasse du Nord - 29750 Loctudy

Époque : début 20^e siècle

Catégorie architecturale : architecture industrielle

Classement au titre des monuments historiques

Arrêté du 24 février 2016 : l'ancienne conserverie en totalité, avec les machines immeubles qu'il contient, y compris le laboratoire attenant ainsi que la maison de maître et le magasin de marée en retour (cad. AE 329) (se substitue, en ce qui concerne les parties classées, à l'arrêté d'inscription du 14 février 2014).

L'usine de conserves de sardines a été construite par l'industriel Vallières des Filières en 1901. Après un conflit salarial et une crise sardinière entre 1902 et 1912, l'établissement est racheté en 1916 par Alexis Le Gall qui développe et agrandit l'usine. La productivité s'accroît alors grâce à l'achat de sertisseuses mécaniques et d'une chaudière à vapeur. En 1954, l'usine cesse sa production mais les locaux et les machines restent entretenus par un descendant par alliance d'Alexis Le Gall. Sont notamment conservés les machines et le petit matériel correspondant aux différents stades de la production : étêtage, séchage, engrillage, friture, emboîtement, huilage, sertissage, stérilisation, contrôle du produit fini, transport. Ce témoignage de l'activité des conserveries de poisson au 20^e siècle est exceptionnel tant sur le plan ethnologique que patrimonial.



Texte et photo : CRMH Bretagne et collection particulière